

Association ELITE TAXI FRANCE
122 Av. de la Division Leclerc
93700 DRANCY
elitetaxifrance@gmail.com

Objet : Demande d'information...

Paris,

Le 8 Février 2017

Madame, Monsieur,

Nous vous sollicitons afin de comprendre votre stratégie marketing qui dépasse aisément la limite de la légalité.

Sachez que les abris taxis ne sont pas à disposition pour afficher des promesses mensongères (course à 1€ = travail à perte donc illégal).

Nous vous rappelons aussi que le "service plus" est employé par une société qui travaille avec les taxis.

Est ce une volonté de votre part de créer la confusion et le mélange des genres ?

En espérant une erreur de votre part, sachez que nous nous réservons le droit de vous rappeler les lois concernant l'ambigüité de votre publicité.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement.

Mr Jose LEMOS
Secrétaire Générale
Association ELITE TAXI FRANCE